

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HORHOTEP SARL »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory – GFCI
Massarana, Lot 28, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 30 juin 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 30 juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HORHOTEP SARL »

Objet : Telecom et Informatique; bâtiment; travaux publics; génie civil; énergie; sécurité; distribution; vente consulting; communication; formation et divers.

- Réseaux et solutions; Fibre optique; FITH; TTX

-Intermédiation et prise de participation dans des sociétés.

Tous travaux de construction et d'aménagement de bâtiments à usage professionnel ; industriel ; commercial ; d'habitation et de bureau.

-Tous travaux de bitumage ; de reprofilage de routes et de pistes

-Tous travaux d'électricité de plomberie de menuiserie de maçonnerie de staffs.

Achat et vente de pièces de rechanges d'automobile machine industrielles et électroniques.

-Activités de locations de véhicules, de chaises, de bâches, de tables, d'articles de restauration et de réceptions diverses ;

Et généralement toutes opérations commerciales, économiques, judiciaires, industrielles, et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires et susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory – GFCI Massarana, Lot 28, Ilot 25

Dirigeant(s) M ESSOH GNAGNE PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03802 du 30/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48463/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

